

DIACONIE – Diocèse de Digne

Principes – Fonctionnement

Février 2019

« Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu, au point que lui-même “s’est fait pauvre” (2 Co 8, 9). Tout le chemin de notre rédemption est marqué par les pauvres [...]. Quand le Sauveur commença à annoncer le Royaume, des foules de déshérités le suivaient, et ainsi il manifesta ce que lui-même avait dit : “L’Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu’il m’a consacré par l’onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres” (Lc 4, 18). A ceux qui étaient accablés par la souffrance, opprimés par la pauvreté, il assura que Dieu les portait dans son cœur : “Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous” (Lc 6, 20). [...] Inspirée par cela, l’Église a fait une option pour les pauvres, entendue comme une “forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l’Église”. Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. [...] La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l’Église. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux. Notre engagement ne consiste pas exclusivement en des actions ou des programmes de promotion et d’assistance ; ce que l’Esprit suscite n’est pas un débordement d’activisme, mais avant tout une attention à l’autre qu’il “considère comme un avec lui” ; Cette attention aimante est le début d’une véritable préoccupation pour sa personne, à partir de laquelle je désire chercher effectivement son bien ». [Pape François, La joie de l’Évangile, n° 197-199].

◆ La *Diaconie* du diocèse de Digne **veut manifester concrètement l’attention et le souci des plus fragiles et des plus pauvres de nos frères, tant dans la vie pastorale qu’au cœur de la prière de notre diocèse.** Elle cherche, au nom de l’évêque, à mettre en œuvre cette invitation du Seigneur « *Chaque fois que vous l’avez fait à l’un des plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait* » (Mt 25, 40). Elle a donc une dimension pastorale certaine, et s’insère ainsi dans la vision et la dynamique diocésaine.

◆ **Principes.** Le mot “*diaconie*” est issu du langage du Nouveau Testament. C’est un terme générique qui désigne tous les ministères (1 Cor 12,5), comme apostolat missionnaire dans sa dimension de proclamation de l’Évangile (2 Co 3, 6), comme action caritative (Rm 12, 7 et 1 Cor 16, 15), comme libération (Ga 5, 13), en référence à la diaconie du Christ qui intervient dans les situations humaines les plus délicates, ou tout simplement comme illustration communautaire de l’attitude de Jésus, humble serviteur, lavant les pieds de ses disciples. Ce terme met en relief principalement un des 5 essentiels que nous essayons de mettre en œuvre dans le diocèse, même s’ils sont tous reliés et “fonctionnent” toujours ensemble. La diaconie

diocésaine veut impulser la même attention et la même dynamique, tant dans le diocèse, que dans les paroisses, les mouvements, et au niveau personnel.

Différents aspects la caractérisent :

+ **Mettre en œuvre notre vocation baptismale.** Depuis notre baptême nous sommes devenus "prêtre, prophète et roi" nous rappelle la liturgie. La vocation "royale" de chaque baptisé s'exprime dans l'invitation à suivre le Christ au quotidien, entre autres par le service de nos frères et tout spécialement des plus pauvres.

+ **Témoigner de la proximité et de la bonté de Dieu.** Dieu est bon, et c'est aussi à nous de manifester à chacun cette bonté... La mission de disciple-missionnaire de Jésus-Christ nous engage à nous rendre présents aux souffrances, aux besoins matériels, aux attentes de tous ceux que nous reconnaissons comme frères et sœurs. Cette proximité et cette action se fait toujours au nom du Christ, que cela soit explicite ou non. La diaconie traduit concrètement, de façon communautaire (au-delà d'un seul mouvement), le service de l'amour de Dieu (la charité). Elle veut exprimer la dimension préférentielle de l'alliance de Dieu avec les plus démunis de tous ses enfants (solidarité). Elle valorise à l'exemple du Christ le compagnonnage quotidien et la réciprocité entre les personnes (fraternité).

+ **Solidarité, fraternité, justice, charité** : la diaconie récapitule, en les enracinant dans la relation au Christ, ces différentes approches de l'engagement envers autrui, toujours rappelé par notre Église, au nom de l'Évangile. Vivre la diaconie, c'est être attentif à n'exclure personne et à rejoindre celui qui reste au bord du chemin. C'est inviter, personnellement et communautairement, celui qui est le plus éloigné et ne manque à personne, à prendre pleinement sa place dans l'Église.

+ **Prêter une plus grande attention aux nouvelles situations de pauvreté.** Dans un monde où les liens se délitent, les chrétiens sont appelés à se laisser toucher par ce que vivent leurs contemporains, surtout ceux qui souffrent. La diaconie veut faire connaître et stimuler dans notre diocèse des expériences de fraternité et de partage, proposer avec audace des nouvelles solidarités, mobiliser le tissu ecclésial sur les chemins du service et de l'Espérance. La diaconie est un projet pastoral permanent dans lequel les plus démunis de nos frères ont pleinement leur place. Elle nous fait entrer dans des relations de réciprocité où chacun apporte ses richesses et apprend à accueillir celles des autres.

+ **Dans l'esprit de la nouvelle évangélisation,** la diaconie nous rappelle que l'Église est attendue et reconnue sur les terrains de la charité. « Avec la Foi, l'homme peut connaître et adhérer à la vérité. Avec la charité, son expérience d'amitié avec Dieu se réalise et devient visible et communicable » [Benoit XVI, 2013]. Servir le Christ et prendre soin de son frère, c'est aussi lui annoncer le Salut et lui permettre de rencontrer le Christ. Notre vision diocésaine veut aider et permettre cette annonce. Deux points d'ancrage importants permettront de nourrir les actions menées : la *Parole de Dieu* et la *Doctrine Sociale de l'Église*.

◆ **Objectifs.** L'idée est de réunir dans un Conseil commun, le *Conseil de la Diaconie*, un groupe de personnes représentatives de notre diocèse, portant au nom du Christ et de l'Évangile, les attentions décrites ci-dessus.

Les objectifs seront :

- **Rassembler** ceux qui portent, dans notre diocèse ce souci des plus pauvres, qu'ils appartiennent à un mouvement particulier ou non. Ceci en vue de favoriser ainsi le partage d'expérience et les partenariats ;

- **Créer ainsi une dynamique diocésaine**, relayée par les paroisses ou mouvements. Stimuler et servir ainsi l'expression d'une foi active « *agissant par la charité* » (Ga 5, 6) tant auprès des fidèles du diocèse, que des paroisses, mouvements ou communautés. Permettre ainsi à chacun de prendre toujours plus conscience de l'urgence à mettre en œuvre la charité de manière communautaire.
- **Promouvoir auprès des membres du diocèse réflexion, discernement et action à partir de la *Doctrine Sociale de l'Église***. Cela se fera concrètement à partir des "œuvres de Miséricorde", tel que l'Église (et tout spécialement le Pape François) nous y invite : [*Nourrir les affamés ; donner à boire à ceux qui ont soif ; vêtir ceux qui sont nus ; accueillir l'étranger ; visiter les prisonniers, visiter les malades ; ensevelir les morts & exhorter les pécheurs ; instruire ceux qui le désirent ; conseiller ceux qui doutent ; consoler les affligés ; supporter les importuns ; pardonner volontiers ; prier pour les vivants et les morts*].
- **Aider les chrétiens et les communautés à vivre leurs engagements solidaires**, qu'ils prennent place ou non dans un environnement ecclésial, **comme une expérience spirituelle et une rencontre avec le Christ**.
- **Proposer des initiatives nouvelles** pour nourrir en nous la conversion à la diaconie du Christ et stimuler de nouveaux regards sur les situations de pauvreté.
- **Inviter à entrer dans des relations fraternelles durables** avec les plus démunis, tout spécialement au cœur de nos communautés ecclésiales [faire grandir ainsi le souci du "frère" ...].

◆ **Fonctionnement.** La Diaconie est présidée par l'évêque, qui nomme **un délégué chargé de son animation** ; elle est concrétisée par un groupe de personnes, le *Conseil de la Diaconie*, qui souhaitent porter ensemble l'objet de la Diaconie. Le délégué est garant de la mise en œuvre de la mission précédemment décrite, et oriente les initiatives qui en favorisent le déploiement ; il en rend compte régulièrement à l'évêque. Au service du diocèse, de l'ensemble des communautés qui le composent et des mouvements qui y œuvrent, *le Conseil de la Diaconie* favorise les relations entre toutes ces instances, soutient la dynamique évangélique qui les habite, promeut une réflexion partagée et facilite les actions communes.

Son fonctionnement habituel peut se décrire par les points suivants :

- + **Susciter une rencontre commune** (au moins 1 fois par an) de tous les associations ou mouvements chrétiens de notre diocèse qui portent l'objet (le souci des plus pauvres) de la Diaconie. Cela permettra de mieux se connaître, de découvrir ce qui se fait déjà sur le diocèse, de partager nos attentes, de nous entraider ;
- + **Mettre en œuvre**, au moins une fois par an, **une journée diocésaine** sur un thème transversal susceptible de rassembler, de répondre à une attente locale, ou d'engager une nouvelle initiative. Cette journée mettra aussi en œuvre concrètement les 5 essentiels...
- + **Répondre, en cas de nécessité**, à une situation concrète d'urgence ou nouvelle, à laquelle le diocèse peut apporter sa part [*veille sur ces questions*] ;
- + **Susciter, dans le diocèse, l'attention aux plus pauvres** et leur implication dans la vie ecclésiale [*rencontres, formations, relais d'initiatives...*] ;
- + **Permettre que l'enseignement de la *Doctrine Sociale de l'Église*** et la prise en compte des œuvres de Miséricorde soient mieux connus et ainsi mis en œuvre.
- + Faire vivre (et grandir !) **une vraie fraternité** entre nous...

diaconie@diocese-digne.fr